

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE TA CHAMBRE
DU 8 NOVEMBRE 2026**

Article 1 : Le vide ta chambre du dimanche 8 Novembre 2026 est organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école Jacques Durand de Réalmont (loi 1901) et se déroulera dans la salle polyvalente de Réalmont. Les fonds générés par la location des emplacements seront gérés par l'APE. Chaque exposant récupère la somme des objets vendus sur son propre emplacement.

Article 2 : Le vide ta chambre est réservé aux particuliers, non professionnels. Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés 2 fois par an au plus. L'ouverture au public se fera de 8h à 17h.

Article 3 : Les marchandises proposées à la vente par les exposants sont limitées aux jouets, jeux, consoles et jeux vidéo, livres, articles et matériels de puériculture, vêtements enfants et adultes.

Article 4 : Tout exposant devra justifier de son identité et fournir le justificatif d'inscription en le présentant le jour de la manifestation. Ces informations seront répertoriées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposé en préfecture.

Article 5 : Pour bénéficier d'un emplacement de 2,50 mètres avec table, une participation de 10 euros devra être acquittée au préalable, accompagnant le formulaire « Attestation / Inscription Vide ta chambre » et la photocopie de la pièce d'identité.

Article 6 : L'inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur.

Article 7 : Les emplacements seront attribués par l'Association et ne pourront être contestés. Seuls les organisateurs se réservent le droit de faire des modifications si nécessaires.

Article 8 : L'accès aux voitures est strictement interdit dans la salle. Le déchargement est prévu pour les exposants de 7h à 8h et le chargement à partir de 17h. Passé ce délai, les exposants n'auront plus accès.

Article 9 : En cas d'absence, les droits d'inscription ne seront pas restitués.

Article 10 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et conformité des biens qui doivent être de type personnels et usagés. Sont interdits : vente d'animaux, armes, nourriture, copies de CD, DVD ou jeux, produits inflammables...

Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents, pendant toute la durée de la manifestation.

Article 11 : Les objets non vendus ne pourront être laissés sur place, ils devront être récupérés par leur propriétaire ou placés sur les emplacements désignés par les organisateurs.

Article 12 : Les organisateurs auront toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, sans avoir à en exposer le motif et sans qu'il puisse être réclamer d'indemnité ou remboursement de toutes sortes.

En cas de non-respect de ce règlement, les auteurs s'exposent à l'annulation de leur inscription sans aucun remboursement.

Ne pas jeter sur la voie publique

L'Association des Parents d'Élèves de l'école publique J. Durand
vous propose son

VIDE TA CHAMBRE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026



JOUETS, PUÉRICULTURE, LIVRES, VÊTEMENTS,
VÉLOS, JEUX VIDÉOS...

RÉALMONT - SALLE POLYVALENTE HAUTE (RUE DU FOIRAIL)

DE 8H A 17H

BUVETTE SUR PLACE

Renseignements et inscription :

apejdurand@gmail.com

06-43-33-18-29



Accueil des exposants à partir de 7h
(café de bienvenue offert avec une madeleine)

NOUVEAUTÉ : Restauration sur place (sur réservation)

Sandwichs confectionnés sur place le matin avec du pain frais



ou



Sandwich Jambon Beurre Emmental

Sandwich Poulet Crudités

+



Ouverture au public à 8h

Tous les bénéfices participent au financement des activités et sorties de
l'école publique de J. Durand de Réalmont

apecdurand@gmail.com / facebook.com/APE Réalmont

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE TA CHAMBRE

Se déroulant le Dimanche 8 Novembre 2026 à Réalmont (Salle polyvalente haute)

Je soussigné(e),
Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : _____
à (ville et département) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Titulaire de la pièce d'identité n° : _____

Délivrée le : _____ par : _____

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L.310-2 de Code du Commerce)
- ne pas participer à plus de deux vide-greniers durant l'année civile en cours (Article R321-9 du Code Pénal)
- accepter le règlement intérieur

Fait à : _____ le : _____

Signature :

Ci-joint :

- ☐ le règlement intérieur signé et le présent formulaire d'inscription rempli et signé,
- ☐ la photocopie de votre pièce d'identité recto-verso (ou passeport en cours de validité)

Votre règlement : **10€ par stand** (emplacement de 2,50 m avec une table de 2.00m + 1 chaise) + 6€ par formule repas (optionnel)

➤ Nombre de stands souhaités : _____ x 10€ = _____

➤ Formule repas :

Sandwich poulet crudités + chips: _____ x 6€ = _____

Sandwich jambon beurre Emmental + chips : _____ x 6€ = _____

☐ Espèces ☐ Chèque (à l'ordre de l'APE)

Attestation à retourner dans la boîte aux lettres de l'APE (15 avenue Fernand Grimal 81120 REALMONT) accompagnée du paiement et du règlement intérieur signé

Date limite inscription : Dimanche 1 Novembre 2026

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte